

# BIBLIODI

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Vol. 9, No 1 — Mars 1975



# PRÉSENCE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC À L'ASTED

Il ne nous apparaît pas à propos de justifier la présence, même en nombre, nous étions 21, du personnel de la Bibliothèque nationale du Québec aux délibérations de l'Asted puisque pour nous elle s'impose d'évidence. Surtout depuis la récente transformation qui fait d'une association de bibliothécaires une association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. Elle ouvre des perspectives nouvelles pour tous ceux qui s'occupent de documentation, de recherches, d'information et de techniques de diffusion. Ces bibliothécaires ont voulu éviter la sclérose en insufflant un dynamisme nouveau à leurs activités en accueillant chez eux les autres agents de la diffusion; on sait tout de suite le défi qu'il y a à relever pour la Bibliothèque nationale du Québec. Cette institution a un leadership à exercer dans le domaine des bibliothèques et ne peut être en mesure de le faire que si elle se tient à la fine pointe du progrès.

Or cette bibliothèque réunit dans son personnel plus de trente-cinq bibliothécaires, environ trente bibliotechniciens, des informaticiens, des professionnels de la communication pour les publications et les manifestations, des techniciens en audio-visuel. Nous sommes donc en plein centre du champ d'action de l'Asted et ce qui s'y discute nous intéresse au plus haut point et nous concerne éminemment.

Qu'on jette seulement un coup d'oeil sur la liste impressionnante des activités tenues au cours du récent congrès de Québec: vingt-cinq ateliers, quatorze comités, six sections, sans parler des conférenciers invités, de l'exposition des fournisseurs de bibliothèques, du panel, des deux sessions de l'assemblée générale et des diverses manifestations socia-

les si fructueuses pour les échanges entre individus.

On pourrait prétendre que l'abondance même des ateliers dispersait l'intérêt et ne permettait pas à chacun de participer aux discussions sur tous les sujets importants. On a pu aussi déplorer que les salles de réunion fussent trop petites malgré qu'un sondage préalable avait été fait auprès des membres pour disposer des locaux selon le nombre approximatif des participants prévus pour chaque atelier. Mais il faut bien se rendre compte qu'il y avait plus de huit cents délégués à répartir dans un nombre limité de locaux et à regrouper en nombre très variable autour de différents sous-thèmes.

D'abord le thème général, la documentation et ses langages, n'implique-t-il pas une urgence à réajuster l'optique traditionnelle dans laquelle a travaillé jusqu'ici le bibliothécaire? Avec tous les médias mis en cours et en constante évolution eux-mêmes, nous nous devons d'essayer de comprendre et d'utiliser ces instruments, de nous adapter au vocabulaire nouveau qu'ils imposent et modifier notre rythme de travail à leur mesure sans renoncer à cette part qui est nôtre encore pour longtemps, l'imprimé.

Pour ne pas traiter ces auxiliaires nouveaux en obstacles ou en trouble-fête il faut apprendre à s'en servir.

Or, à la nomenclature impressionnante des ateliers on constate que la plupart avaient pour but de nous apprivoiser à l'usage de ces instruments et d'apprendre à communiquer avec nos collègues qui s'en sont faits les spécialistes. Retenons seulement quelques titres, le MARC canadien, les structures de la communication, l'automatisation au service de prêt, les

outils linguistiques et la documentation automatique, les banques d'information, etc., et nous en aurons assez pour nous convaincre de la pertinence de ces sujets pour l'ensemble de la profession et pour la Bibliothèque nationale du Québec où cette profession doit avoir une représentation de haute qualité.

Le travail des comités, qui réglait les questions de régie interne des activités de l'association était lui aussi indispensable au cours de telles assises. Et plusieurs membres du personnel de la Bibliothèque nationale du Québec y remplissaient des fonctions.

Ce qui s'accomplit dans les sections spécialisées n'est pas moins important puisqu'on y approfondit l'étude des problèmes et qu'on apporte à l'assemblée générale le fruit d'une réflexion qui donne lieu souvent à une action efficace. Quelques-uns des nôtres agissent là aussi à l'année longue.

Fallait-il négliger de visiter l'exposition, de manquer l'occasion d'entendre des conférenciers fort avertis de nos préoccupations et soucieux de nous apporter leur collaboration? Mais surtout ne fallait-il pas manquer cette chance annuelle de nous retrouver entre nous, d'échanger nos idées, de brasser ensemble nos problèmes pour y trouver souvent de féconds éléments de solution? La vie sociale à laquelle ces rencontres donnent lieu ne gâte rien et nous amène, au contraire, hors du prosaïque quotidien à revaloriser humainement notre travail et à nous prouver qu'une nature épanouie donne un travail de meilleure qualité que celle qui se nourrit d'humeurs revêches et se cantonne dans une vie étriquée.

*Roland Auger*



Onde et réflexion Photo: P. Van den Hende

Montréal - Vol. 9, No 1 - Mars 1975

**DIRECTION**  
Louis Bélanger

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Roland Auger  
Lucie Van den Hende  
Jacques Lafontaine

**PHOTOGRAPHIE**  
Jacques King  
(Service de microphotographie)

**COLLABORATEURS**  
Andrée Thibault  
Fernande Saint-Martin  
Bruno Grégoire  
Gilles Héon

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement no 1503  
Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 1975  
Bibliothèque nationale du Québec  
CN ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non  
copyright, sur demande et mention de  
l'auteur et de la source. Les articles pu-  
bliés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈ-  
QUE NATIONALE DU QUÉBEC est  
publié trimestriellement. Il est dis-  
tribué gratuitement à titre person-  
nel. On peut se le procurer en  
adressant sa demande à la:  
Bibliothèque nationale du Québec  
Service des publications  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal H2X 3K6, QUÉBEC.

## SOMMAIRE

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| 1 - Présence de la BNQ à l'ASTED                  | Roland Auger          |
| 2 - Le catalogage avant publication               | Louise Filion         |
| 3 - La Femme au Québec                            | Fernande Saint-Martin |
| 4 - Le Guide du lecteur                           | Louis Bélanger        |
| 5 - Repenser le monde.                            | Andrée Thibault       |
| 6 - Le cycle budgétaire au gouvernement du Québec | Bruno Grégoire        |
| 7 - Mémoire de notre petite histoire              | Michèle Ouellette     |
| 8 - À la recherche des sons perdus                | Colette Fortier       |
| 9 - À la découverte d'une capitale                | Gilles Héon           |

## LE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION

On sait déjà que les efforts de la F.I.A.B. (Fédération internationale des associations de bibliothécaires) tendent depuis quelques années vers le traitement catalographique de chaque titre, une fois pour toutes, dans son pays d'origine. Cette concertation internationale s'est traduite déjà par plusieurs réalisations. Il est de plus en plus apparent que le processus de catalogage avant publication s'insère tout naturellement comme une étape à franchir dans une perspective de coopération internationale en vue de l'échange des données catalographiques. En quoi consiste au juste cette notion? Quelle est la dimension de l'expérience américaine et quelles en sont les modalités de fonctionnement? Voilà autant de questions qui seront abordées brièvement dans cet article.

Cette notion assez récente en bibliothéconomie, qui est qualifiée de « la plus grande invention de-

puis la page de titre »<sup>1</sup>, est souvent désignée par le sigle CIP qui devient de plus en plus courant. Le « Cataloging in Publication », traduit en français par l'expression « catalogage avant publication », désigne l'opération de traitement qui consiste à rédiger la notice catalographique d'après les pages spécimens des épreuves des livres. Rédigée avant la publication même de l'ouvrage, la notice est reproduite ordinairement au verso de la page de titre ou à un endroit plus approprié du livre imprimé. L'insertion de cette opération de catalogage dans le processus de fabrication d'un livre est la dernière étape du développement progressif de ce que V.W. Clapp appelait « l'autobibliographie-

<sup>1</sup> Verner, W. Clapp. « The Greatest Invention Since the Title-Page? Autobibliography from Incipit to Cataloging-in-Publication ». *Wilson Library Bulletin*, 46: 348-359, December 1971.

technique par laquelle un livre annonce sa propre identité »<sup>2</sup>.

Pour les bibliothèques et les centres de documentation les avantages du catalogage avant publication sont probants. En effet, quel catalogueur ne tire pas profit des données rédigées selon les normes reconnues de la notice CIP, non seulement pour les ouvrages de littérature mais aussi et surtout pour les documents plus complexes, comme les publications officielles? Quel directeur de service de catalogage ne voit pas d'un bon oeil l'utilisation des notices CIP, qui d'ailleurs assurent une meilleure rentabilité en accélérant les opérations de catalogage et de classification, en augmentant le nombre de livres catalogués et en diminuant le coût unitaire d'opération? Quel éditeur ou libraire ne reçoit pas des commandes plus exactes avant la publication même du livre parce que les notices CIP existent et peuvent être reproduites sur les feuillets publicitaires? Quel administrateur de bibliothèque sera insensible à ces notices qui laissent entrevoir un meilleur fonctionnement par une économie de temps et d'argent, en substituant aux mêmes recherches, aux mêmes opérations, aux mêmes démarches à tous les endroits où ce livre est acquis, une notice catalogographique uniforme? Quel responsable des acquisitions ne tiendra compte des notices CIP parues dans les revues, catalogues d'éditeurs, ou figurant sur les bandes magnétiques MARC? Quel lecteur n'appréciera avoir la notice catalogographique de l'ouvrage qu'il a en main afin de bien identifier la source du document, l'auteur individuel ou collectif et, par voie de conséquence, l'impact intellectuel social? Quel bibliothécaire ne perçoit une forme de contrôle bibliographique universel, même à long terme? C'est pourquoi, même si

cette opération entraîne inévitablement certains problèmes pour les éditeurs, ceux-ci acceptent volontiers de retarder la parution d'un ouvrage, compte tenu des nombreux avantages dont ils sont conscients. Il est primordial que cette opération s'insère au moment approprié dans le processus d'impression d'un livre.

La première tentative américaine de « catalogage prénatal » qui dura de juin 1958 à février 1959, à la Library of Congress, était le « Cataloging in Source » (CIS), c'est-à-dire le « catalogage à la source ». Durant ce court laps de temps, on procéda au catalogage complet de 1203 livres. À la suite de cette tentative, un rapport<sup>3</sup> établit un bilan sévère de cette expérience qu'il ne fallait ni continuer ni poursuivre. Cependant, d'autres impératifs obligèrent les autorités de cette bibliothèque à reviser cette expérience.

C'est le 1<sup>er</sup> juillet 1971 que la Library of Congress grâce à une subvention de \$400 000 mit sur pied le programme de catalogage avant publication pour 2 ans. À partir de 1973 il devient un programme permanent prioritaire de la Library of Congress.

Après avoir passé au crible toutes les notices CIS, après les avoir comparées avec celles de la bibliothèque et après avoir tenu compte des suggestions des éditeurs et des bibliothécaires, désormais les notices catalogographiques avant publication comprennent les éléments essentiels suivants: la vedette principale (auteur), le titre, la mention de collection, les notes bibliographiques, les vedettes-matières de la Library of Congress, les vedettes secondaires, l'indice de la Classification Library of Congress, l'indice Dewey, le numéro de la fiche de la Library of Con-

gress et la numérotation normalisée internationale du livre (ISBN). Des éléments variables et souvent non disponibles au moment de la rédaction de la notice CIP n'apparaissent pas, comme par exemple le sous-titre, l'adresse bibliographique et la collation. Dès le début du programme, quelques catégories de documents furent exclues. Il s'agit des séries et des périodiques, des nouveaux tirages, des manuels d'éducation religieuse ou de laboratoires, des documents spécialisés de nature éphémère, des livres de poche, etc.

Périodiquement depuis le début du programme un rapport complet intitulé *Cataloging in Publication Progress Report* fait état des développements du programme. Le 5<sup>e</sup> rapport<sup>4</sup> daté de juillet 1974 révèle que 655 éditeurs américains participent au programme CIP, dont 587 éditeurs commerciaux, 14 organismes gouvernementaux fédéraux et 54 éditeurs de presses universitaires. Le taux de participation croissant dénote la rentabilité de ce programme. Il assure un meilleur fonctionnement de l'offre et de la demande dans l'industrie du livre.

Dans la perspective d'un contrôle bibliographique universel véritable, il va de soi que d'autres pays, à l'instar des États-Unis, du Brésil et de l'Australie, doivent instaurer de tels programmes. Déjà, le Canada, la Grande-Bretagne et le Mexique ont manifesté un grand intérêt<sup>5</sup>, mais où en sont les démarches concrètes? Dans cette optique, il serait primordial à long terme d'inclure toutes les catégories de publications et d'amener les éditeurs commerciaux, ceux des périodiques, des gouvernements et des presses universitaires à participer activement à de tels programmes.

Louise Filion

<sup>2</sup> Verner, W. Clapp. « Un nouveau programme de catalogage avant publication aux États-Unis d'Amérique ». *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, 27, janv. 1973, p. 12.

<sup>3</sup> *The Cataloging-in-Source Experiment: A Report to the Librarian of Congress*, by the Director of the Processing Department. Washington, Library of Congress, 1960.

<sup>4</sup> *Cataloging in Publication Progress Report*, July 1973 to June 1974. 5, July 1974, 16p.

<sup>5</sup> Id. p. 3.

## LA FEMME AU QUÉBEC<sup>1</sup>



Première publication de la collection  
*Bibliographies québécoises*.

FERNANDE ST-MARTIN, essayiste et critique d'art, est membre de l'Académie canadienne-française. Elle a été rédactrice en chef de la revue *Châtelaine* et a collaboré à nombre de revues d'arts. Depuis 1972, elle est directrice du Musée d'art contemporain.

<sup>1</sup> Préface tirée de la bibliographie intitulée *La femme au Québec*.

La société québécoise n'a jamais manqué, d'une certaine façon, de rendre hommage à la contribution féminine à l'évolution de sa culture, depuis les premiers jours de la Nouvelle-France jusqu'à cette affirmation décisive du XX<sup>e</sup> siècle, appuyée sur les oeuvres de Gabrielle Roy, Anne Hébert ou Marie-Claire Blais. Pourtant, abordée dans une optique plus objective encore, ces oeuvres et celle de quantité d'autres auteurs féminins, révéleraient davantage des composantes plus profondes et primordiales de l'âme canadienne-française, dont la méconnaissance rend encore confuse notre conscience de nous-mêmes.

Car, si intégrée qu'elle ait paru aux structures sociales diverses du milieu québécois, élaborées à partie de valeurs masculines, la subjectivité féminine ne pouvait manquer à travers ces oeuvres innombrables, d'exprimer non seulement les valeurs réprimées ou refoulées par cette société, mais aussi des modes de relation sensible au réel qui se frayaient une existence à travers les voies de l'imaginaire.

À l'intérieur de la grande remise en question qu'a constituée la Révolution tranquille au Québec, la conscience de plus en plus aiguë d'une dynamique propre au destin féminin, à la fois dépendant du milieu social et agissant sur lui, apparaît comme une donnée essentielle de la réflexion commune. Et en étudiant nombre d'ouvrages écrits depuis quinze ans sur la situation de la femme dans notre pays, l'on découvre, comme par l'intermédiaire d'un révélateur chimique, les problèmes les plus fon-

damentaux qui se posent à l'organisation sociale qu'il nous faudra créer pour demain.

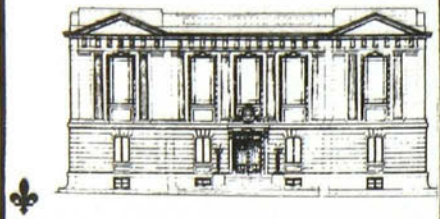
C'est dire l'importance de cette bibliographie sur « La femme au Québec » publiée par la Bibliothèque nationale du Québec, comme contribution à l'Année internationale de la femme, désignée par l'Unesco pour 1975. Cette publication du Centre bibliographique de la Bibliothèque nationale du Québec, la première d'une telle ampleur, s'offre comme un outil nécessaire à toute recherche socioculturelle importante au Québec.

Même si cette liste de 1400 titres ne se prétend pas exhaustive, elle offrira sûrement aux femmes québécoises un instrument de recherches extrêmement précieux dans leur poursuite actuelle d'une redéfinition d'elles-mêmes. Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que cette liste d'ouvrages écrits « sur la femme ou par les femmes » ne devrait pas être consultée seulement « par des femmes ». Mais que cet ouvrage devienne pour les chercheurs masculins eux-mêmes le signal d'une réorientation nécessaire, afin que soient davantage intégrés dans leur démarche, des essais de description et de compréhension de la moitié de la population du Québec. Le nombre imposant de jalons déjà posés, énumérés dans cette bibliographie, devrait convaincre chacun, non seulement de la légitimité de ces recherches économiques et culturelles sur la situation de la femme dans notre société, mais aussi de la fécondité des réflexions qu'elles peuvent susciter.

*— zenu' i ob nitaluB — auprem'A b zint*

Fernande Saint-Martin

## Guide du lecteur



Ministère des affaires culturelles

Bibliothèque nationale du Québec

Document à l'intention de l'usager de la Bibliothèque nationale du Québec.

Parmi les ouvrages de plus en plus nombreux que publie la Bibliothèque nationale du Québec, on compte, depuis le début de cette année, un document fort apprécié: *Le Guide du lecteur*.

En invitant les individus et les organismes à parcourir ce guide, la Direction veut, d'une part, décrire les fonctions qui en font une institution unique en son genre et, d'autre part, souligner l'accueil réservé au chercheur qui veut se prévaloir de ses Services.

### Fonctions

L'Assemblée législative de Québec, a sanctionné, le 12 août 1967, l'existence de la Bibliothèque nationale du Québec. Elle lui a confié la mission d'assurer, seule, la conservation intégrale du laurientiana, i.e. des publications québécoises ou relatives au Québec, et de jouer un rôle de premier plan parmi les autres bibliothèques du Québec, un rôle de coordination ou de planification des ressources et de la recherche.

### Accueil

À cause de son rôle spécifique, la Bibliothèque ouvre ses portes aux usagers des autres bibliothèques, ainsi qu'aux chercheurs qui n'ont pas accès aux bibliothèques universitaires: il s'agit du public cultivé, mais non académiquement engagé, qui poursuit sa quête de connaissances selon des méthodes et des moyens indivi-

duels: journalistes, artistes, philosophes, historiens, sociologues, psychologues, etc...

Les personnes qui entreprennent des recherches utiles à l'ensemble de la collectivité québécoise peuvent trouver la documentation pertinente dans cette grande bibliothèque de recherche. De plus, toute la population a accès à cette collection précieuse.

### Présentation

*Le Guide du lecteur* a donc pour but de faciliter le travail des usagers. Il présente les structures de la Bibliothèque nationale du Québec. L'organigramme remanié permet de croire que la Bibliothèque pourra se développer rapidement au cours des prochaines années sans que des modifications importantes soient nécessaires à ce niveau. En recueillant ces informations utiles, les usagers peuvent se familiariser avec les différents services et départements constitués pour offrir un degré optimal de satisfaction.

Il sera facile de constater que pour servir la population, la Bibliothèque doit offrir deux services essentiels, l'un purement professionnel et l'autre auxiliaire. Le service professionnel consiste à orienter le lecteur dans ses recherches, tandis que le Bureau de prêt est un service auxiliaire qui voit à apporter aux lecteurs les documents qu'ils réclament. Le guide

projette, de ce fait, quelques lumières sur le travail consciencieux et discret accompli par le personnel compétent et expérimenté.

Des renseignements usuels occupent une partie importante de l'ouvrage: ils concernent l'emplacement des édifices, les horaires, les services et départements, les postes téléphoniques, les systèmes de classification et de catalogage, les activités culturelles, la liste des publications, un calendrier pratique, des pages de notes personnelles, etc... Enfin quelques photos insérées dans le texte créent un rythme de présentation conçu pour faciliter la lecture et détacher les centres d'intérêt.

La Bibliothèque nationale du Québec n'est pas un musée d'un choix particulier. Elle possède un public lecteur qui est invité à la fréquenter selon les exigences de ses recherches et à faire part de ses suggestions en vue du meilleur accomplissement de son mandat.

*Louis Bélanger*



## REPENSER LE MONDE!

### Un monde de l'affirmation complémentaire des femmes et des hommes

Symbole de l'Année internationale de la Femme.

C'est un plaisir pour moi de m'adresser à vous dans notre Bibliothèque nationale. Je n'aurais pas rêvé meilleur endroit qu'ici pour parler de la femme. J'y suis souvent venue pour lire, préparer de la documentation, faire de la correspondance, car j'en aime le calme et aussi l'atmosphère de travail intellectuel qui m'a longtemps fait envie. On m'a dit, comme à beaucoup de jeunes filles et de femmes: « Andrée, tu penses trop ». Comme si cela était possible. Est-ce un reproche à faire à quelqu'un?

Il ne semble pas normal qu'une femme pense. Pourtant, c'est tôt dans l'enfance que la fillette voit et sent ce qui se passe autour d'elle. La fillette doit se débrouiller toute seule beaucoup plus tôt que le garçon; et plus son intelligence est vive et précoce, plus vite elle apprend quel rôle elle aura à jouer dans la vie — rôle analogue à celui de sa mère, au foyer. Chose étonnante, elle s'y conforme. D'ailleurs, elle a les jouets pour ce faire, elle est déjà pour la parenté une vraie petite femme.

Quand elle ira jouer dehors durant son enfance on la prévient de mille et une embûches: tu vas tomber, tu vas te salir, pas si vite. Si elle contre la défense, on dira qu'elle est un garçon manqué, ce qui n'est pas un compliment.

À l'école elle apprendra, comme les garçons, le français, les maths, l'anglais, mais à travers ses études se dessinera son rôle de femme à la maison, et de mère de famille. Je suis certaine que la fille et l'adolescente sont sans cesse confrontées à une double demande dont elles ressentent, sans comprendre vraiment, toute l'équi-

voque. Elle a à répondre à ce qu'on lui demande en tant que personne, mais en même temps elle a à répondre selon un destin féminin assigné, déterminé à sa naissance. Toute sa vie, la femme sera amenée à répondre à ces doubles demandes. Dans un sens, c'est un atout, car je ne crois pas qu'ainsi confrontée elle puisse jamais s'engourdir dans un confort émotif ou intellectuel.

Il faut pas mal de génie à une femme pour passer de sa condition d'objet à celle de sujet, de passer de l'être de nature à l'être de culture, d'être par exemple une mère selon la nature et en même temps une éducatrice selon la culture.

\*\*\*

Les femmes sont de grandes liseuses, et des « parleuses » pour reprendre l'expression de Marguerite Duras et de Xavière Gautier. Grâce aux femmes d'ici, la langue française est un langage affectif vivant qui doit d'ailleurs revendiquer sa place dans la société. Les femmes lisent et parlent mais pourquoi n'écrivent-elles pas plus, pourquoi dit-on si souvent qu'il n'y a pas de génies femmes? Je crois que c'est parce que les femmes ne veulent pas croire que ça s'apprend, qu'en somme tout s'apprend. Je suis bien placée pour le savoir: j'ai vu mes fils apprendre tout de la vie, des arts, de la science, de la littérature sous mes yeux. Comment les femmes n'en arrivent-elles pas à apprendre pour elles-mêmes tout ce qu'elles désirent montrer à leurs enfants?

Combien de fois les femmes ne m'ont-elles pas dit regretter de n'avoir pas poursuivi des études, et en même temps admirer des

hommes et leurs connaissances. Maintenant je sais et je leur dis que ça s'apprend, que s'il n'y avait pas deux poids deux mesures dans la société, elles pourraient elles aussi faire les choses qui les intéressent, elles auraient pu poursuivre des goûts et des intérêts, des études, créer si elles n'avaient pas trop souvent payé pour les études de leur frère ou de leur fiancé, et « inspiré » leur mari ou tout autre homme de leur entourage.

Heureusement, des femmes ont bravé les courants pour créer et qu'ainsi nous puissions prendre ces merveilleux exemples pour passer aux actes créateurs, quels qu'ils soient.

Figurez-vous qu'il y a quelques années j'ai pris le parti de ne lire durant un an que des livres écrits par des femmes. Ce n'est pas à la devanture des librairies que j'ai découvert ces livres. Oh non. S'il y a par çà par là un ou deux livres de femmes c'est une chance. Mon parti-pris m'a fait faire des découvertes étonnantes à ma bibliothèque. Il en a été de même après des efforts répétés aux rayons des livres de poches des librairies.

Le premier livre que j'ai lu et qui a motivé ma décision fut celui d'une Américaine, Wilma Shore. Le texte s'intitulait « Woman should be allowed » (je suis bilingue par plaisir). C'est un recueil de nouvelles que j'aurais aimé avoir écrit tant les sujets et la forme me plurent. Ils s'agissaient là d'héroïnes qui cherchaient à saisir ce qui se passait dans leurs relations avec leurs amis, garçons et filles, dans leurs familles, dans leur entourage. Le souvenir qu'il m'en reste c'est celui d'un style sensible, en touches minuscules mais

efficaces. (Je crois que les femmes d'aujourd'hui sont des femmes extrêmement mobiles d'esprit et polyvalentes dans leurs façons d'agir. Comment faire autrement quand il faut voir à tout...)

Je lus aussi des livres d'Edna O'Brien, Irlandaise, de Doris Lessing, une Anglaise qui a écrit une oeuvre dont l'action se situe en Zambie, l'auteur y ayant vécu son adolescence et sa jeunesse. Doris Lessing est un chef de file du féminisme contemporain. Puis, je lus Jacqueline Suan — je ne faisais pas de discrimination dans mes lectures à propos des auteurs plus ou moins reconnus par la critique masculine. J'y allais selon l'intuition qui fait choisir un livre et l'acheter, quelques phrases du début, un mot ici et là. Je lus la même année le Journal de Fadette, les textes féministes et pour finir je découvris une femme auteur de romans policier: Patricia Highsmith. Ce fut une grande année et je vous recommande le parti-pris. Les femmes courent d'ailleurs la chance de trouver des éditeurs si leurs livres se vendent.

Le travail des femmes est peu reconnu. Qui sont les éditeurs, les critiques, les réalisateurs? ... des hommes la plupart du temps qui voient arriver comme un phénomène inquiétant la femme écrivain, scripteur, scénariste... Nombreux sont ceux qui aimeraient bien qu'elles écrivent sous leur dictée. Que de Pygmalions sur le chemin de la femme!

L'exposition ici sous mes yeux me fait grandement plaisir car cela correspond à mes interrogations et à mon cheminement personnel depuis un bon moment. Mon travail quotidien est de savoir qui sont les femmes, ce qu'elles pensent, ce qu'elles disent, ce qu'elles font, ici et maintenant. Je ne suis pas déçue car je trouve ce que je cherche: les connaissances qu'elles ont et qui leur sont données par la pratique de leur rôle d'éducatrice, de femme au travail, d'artistes, de membres d'associations féminini-

nes, des idées originales, une expression directe de ce qui les occupe et les préoccupe. J'affirme: nous les femmes cesserons de vivre dans la magie qui nous a été imposée par la passivité dans laquelle nous avons été maintenues et le charme qu'on nous appris à faire, pour tout et pour rien.

\*\*\*

Je crois que la femme a envie d'un monde non-violent pour elle et ses enfants. Elle a peur pour les siens et c'est avec inquiétude qu'elle voit son mari, ses garçons se lancer dans des risques et dans la concurrence. Souvent on la croit rétrograde, elle peut paraître conventionnelle et conservatrice, mais quand personnellement, je vois les manchettes des journaux, les films de violence à la télévision, les guerres incessantes, la cruauté qui règne dans le travail et dans la politique, je pense que les femmes que je côtoie sont engagées à changer le monde qui les entoure de quelque manière que ce soit mais dans le sens du soulagement des peines, des malheurs, des maladies. Dans un deuxième temps, elles devront réaliser un monde où vivre serait plus important que de lutter pour le pouvoir, luttent auxquelles s'acharnent tant d'hommes qu'elles aiment. Les femmes ont été obligées de vivre dans les devoirs et les servitudes, mais elles ont pris, ce faisant, des habitudes d'empathie, lesquelles tournées vers des buts collectifs et non plus seulement familiaux et individuels, devraient faire des merveilles. Je ne crois pas que nous les femmes, les jeunes filles, les fillettes devions attacher maintenant de l'importance à la manière dont on nous définit. Nous devons avec plaisir nous définir nous-mêmes. C'est un travail passionnant que de perdre les idées toutes faites qu'on se fait de soi-même à cause des autres.

\*\*\*

Je me suis beaucoup intéressée aux travaux des hommes. J'ai lu leurs livres, vu leurs films, écouté leurs discours, mais un jour je me

suis aperçue qu'il manquait dans leur oeuvre un grand pan de la réalité, la mienne, celle des femmes. Leur mysoginie m'a choquée. Je leur en veux de nous avoir considérées nous les femmes, comme un mystère (qu'on ne peut pas comprendre), et non comme des personnes. Aujourd'hui encore, c'est avec peine que je constate que lorsque des femmes s'affirment devant eux comme des personnes, ou ils n'écoutent pas, ou ils se mettent en colère et nous en veulent. Ils craignent tant qu'on leur demande de changer un peu, de changer leur façon d'être autoritaire et despote. Ils nous inventent un pouvoir néfaste que nous n'avons pas. (Combien de sorcières ont été brûlées pour avoir seulement eu de l'imagination!) Les hommes ont peur de notre désir de liberté. Ils pensent et disent que les femmes veulent prendre leur place à eux, ils n'imaginent pas que nous voulons simplement prendre la nôtre, délimiter notre territoire pour les y inviter. Nous aimerions dire clairement ce que nous savons, nous, du monde dans lequel nous vivons et voulons vivre.

Nous sommes là pour rester... Il va bien falloir que les hommes comptent avec nous, ils ont si longtemps compté sur nous, *pour les détails!* Il serait sûrement temps qu'ils sachent et souhaitent que nous travaillions avec eux à l'ensemble des activités du monde, et à part entière. N'ayant pas envie de faire aux hommes ce qu'ils nous ont fait, nous n'avons pas l'intention de leur nuire...

Andrée Thibault

---

Allocution prononcée par ANDRÉE THIBAULT dans le cadre de l'Année internationale de la Femme, à l'occasion du lancement d'une bibliographie sur LA FEMME AU QUÉBEC et de l'ouverture d'une exposition itinérante d'une sélection des ouvrages recensés. La conférencière est chercheuse et animatrice à « Femme d'aujourd'hui » à Radio-Canada.

# LE CYCLE BUDGÉTAIRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Cet article vise à rappeler de façon très succincte le cadre dans lequel s'effectue l'allocation des ressources entre les biens et les services produits par les services gouvernementaux, c'est-à-dire la prévision budgétaire.

Le cycle budgétaire gouvernemental comprend deux phases distinctes: la phase « prévision » et la phase « exécution ». Lorsqu'il est question de l'année budgétaire gouvernementale qui s'échelonne, comme chacun sait, du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante<sup>2</sup>, il convient de se rappeler qu'on réfère en fait exclusivement à la phase « exécution » du cycle budgétaire, c'est-à-dire à cette période où les ministères et les services gouvernementaux dotés de ressources produisent des biens et services convenus. Mais quels biens et services seront produits? Qui les produira? Avec quelles ressources? Avec quels résultats escomptés?

Lorsque débute l'année budgétaire, ces questions ont dû explicitement ou implicitement avoir trouvé réponses; ceci implique de la part des différentes instances administratives et gouvernementales une multitude de décisions de nature et d'importance diverses à chacune des étapes de la phase dite de prévision. Au gouvernement du Québec, la préparation des prévisions budgétaires, pour une année donnée, commence en même temps que l'exécution du budget de l'année précédente;

ainsi, dès le 1<sup>er</sup> avril 1974, en même temps que l'exécution du budget 1974/75, s'amorçait la prévision en vue de l'exercice 1975/76. La phase « prévision » comporte trois étapes importantes: l'allocation interprogrammes, la revue de programmes, les estimés détaillés.

## L'allocation interprogrammes (avril-juin)

Au printemps de chaque année, les ministères sont invités par le Conseil du trésor à dégager, avec un horizon temporel de trois ans, les grandes orientations sectorielles qui auront des incidences budgétaires majeures. Ces mémoires d'orientations qui doivent normalement servir de point de chute aux efforts de planification des ministères comprennent les chapitres suivants:

- identification des principaux problèmes des prochaines années;
- identification des solutions proposées;
- conséquences législatives et réglementaires;
- conséquences sur les structures administratives et les structures de programmes;
- incidences budgétaires sur trois ans.

L'ensemble des mémoires d'orientations par programme, qui constitue l'allocation interprogrammes d'un ministère, est analysé par le Conseil du trésor au mois de juin et ensuite présenté au Conseil des ministres en même temps que la prévision des reve-

nus gouvernementaux. Le Conseil des ministres, en fonction de l'évaluation des revenus, identifie sa marge de manoeuvre et détermine parmi les orientations des ministères celles qui seront reconnues prioritaires.

L'allocation interprogrammes, bien que la plus globale et la plus générale des opérations du cycle de prévision, est de loin la plus importante non seulement à cause de la nature des intervenants (Conseil des ministres, Conseil du trésor, la haute direction des ministères), mais aussi parce qu'elle constitue l'occasion par excellence pour un ministère d'exposer et de défendre ses orientations par rapport à celles des autres ministères dans un contexte de rareté de ressources. Par exemple, si le ministère des Affaires culturelles décidait de donner priorité à la construction d'un nouvel édifice pour la Bibliothèque nationale du Québec en 1976/77, l'incidence budgétaire serait telle que ce projet devrait sans doute faire l'objet, dès le printemps 1975, d'un mémoire d'orientation à l'intention du Conseil des ministres.

## La revue de programmes (juillet-septembre)

Cette opération consiste essentiellement à allouer les ressources de chaque programme par élément de programme et supercatégorie<sup>3</sup> de dépenses. Pour être effi-

---

BRUNO GRÉGOIRE est bachelier en bibliothéconomie et détenteur d'une maîtrise en Administration publique. Il est directeur du Service de programmation budgétaire au ministère des Communications.

<sup>2</sup> Ne pas confondre avec l'année fiscale qui correspond à l'année civile.

<sup>3</sup> Fonctionnement, capital, transfert, prêts et avances, déductions.

cace, elle suppose que les grands objectifs ont déjà été fixés et sont connus des ministères, car il s'agit de préciser comment les ressources financières (crédits), humaines (effectifs) et matérielles (espace, etc.) doivent être programmées pour réaliser ces objectifs.

En résumé, l'opération « Revue de programmes » se déroule de la façon suivante: le Conseil du trésor fait parvenir aux ministères une enveloppe de base par élément de programme et supercatégorie de dépenses. Cette enveloppe de base correspond en gros aux crédits de l'année précédente ajustés pour tenir compte du coût de la vie. C'est à partir de cette enveloppe de base que les ministères justifieront leurs demandes de crédits et de postes nouveaux pour l'année de prévision. Ces demandes peuvent prendre la forme soit d'ajustements dits mécaniques, soit de demandes additionnelles proprement dites. Dans le premier cas, il s'agit d'identifier les crédits nouveaux nécessaires pour maintenir le même niveau de production que pendant l'exercice précédent. Par exemple, si le coût des livres a augmenté de 40% sur une période d'un an et que l'enveloppe de base n'inclut que 10% d'ajustement, la différence, soit 30%, pourrait être réclamée comme ajustement mécanique. Également, un ajustement mécanique pourrait être réclamé pour opérationnaliser une décision déjà prise, par exemple une nouvelle loi.

Dans le cas des demandes additionnelles proprement dites, il s'agit de justifier les crédits et les postes nécessaires soit pour augmenter le niveau de production ou pour produire de nouveaux biens et services. Il est évident que ces demandes additionnelles ne pourront être retenues par le Conseil du trésor, en tout cas s'il s'agit de ressources importantes, que si ces demandes correspondent aux priorités gouvernementales résultant de l'allocation interprogrammes. Cependant, si un ministère propose d'autofinancer complète-

ment ou partiellement un nouveau projet en réduisant les ressources consacrées à d'autres activités jugées moins importantes, ses chances de voir ce projet passer la rampe sont considérablement augmentées.

Les ajustements mécaniques et les demandes additionnelles autofinancées ou non sont donc préparés par les ministères pendant les mois de juillet et août et transmis au Conseil du trésor vers la mi-septembre pour analyse. Au cours de l'automne, le Conseil du trésor prendra des décisions sur chacune de ces demandes, toujours en regard des revenus postulés, puis en informera les ministères. L'ensemble de ces décisions sera transmis aux ministères sous forme « d'enveloppe finale » par élément de programme et supercatégorie de dépenses.

#### **Les estimés détaillés (novembre-décembre)**

Donc, à partir de décembre, la partie est jouée; il reste simplement aux ministères à fournir les quelques informations supplémentaires nécessaires à l'édition du Livre des crédits qui sera ultérieurement déposé à l'Assemblée nationale, soit: la répartition en catégories de dépenses (traitement, frais de voyage, etc.) des crédits par élément et supercatégorie de leur enveloppe finale.

Après avoir été défendu en Commission parlementaire, le budget des ministères sera finalement voté et le 1<sup>er</sup> avril suivant, les services gouvernementaux, munis de ressources renouvelées, entreprendront la phase « exécution » du cycle budgétaire.

*Bruno Grégoire,*

# MÉMOIRE DE NOTRE PETITE HISTOIRE

Traitant principalement de la petite histoire du Québec, présentant nombre de biographies et généalogies, le « Bulletin des recherches historiques » a connu une belle longévité et un destin enviable. Organe de la Société des études historiques (janv. 1895-fév. 1923), puis du Bureau des archives de la province de Québec (mars 1923-déc. 1948), deux archivistes de grande réputation se sont chargés d'assurer sa publication: d'abord Pierre-Georges Roy, auquel succéda son fils, Antoine Roy. Parmi les signatures prestigieuses qui se lisent au bas des articles se retrouvent, entre autres, les noms d'Édouard-Zotique Massicotte, Aegidius Fauteux, Régis Roy, J.-Edmond Roy et Philéas Gagnon.

La vaste mémoire de notre petite histoire que représente le « Bulletin », s'échelonnant de janvier 1895 à octobre 1967 et comportant un Index pour la période 1895-1925, est maintenant disponible en microfilm 35mm. La série complète, produite au Service de microphotographie de la Bibliothèque nationale du Québec compte 12 bobines.

*Michèle Ouellette*

**NOUVEAU**

La collection

BULLETIN  
DES  
RECHERCHES HISTORIQUES

---

LE PREMIER VOLUME    JANVIER 1895    LE DERNIER VOLUME

---

est maintenant disponible

---

- Collection complète
- Microfilm 35mm
- Prix modique
- Facilité d'entreposage
- Microfilmage annuel
- Disponibilité de la documentation en s'adressant à la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
Service de la microphotographie  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal H2X 3K6

# « À LA RECHERCHE DES SONS PERDUS »

Saviez-vous que la Bibliothèque nationale du Québec, outre sa mission première de conserver tous les ouvrages écrits au Québec, ou relatifs au Québec, avait également un mandat de diffusion? Et qui donc en assumerait la responsabilité? Nul autre que le conservateur en chef, M. Jean-Rémi Brault, assisté de deux services: celui des publications et celui des manifestations culturelles.

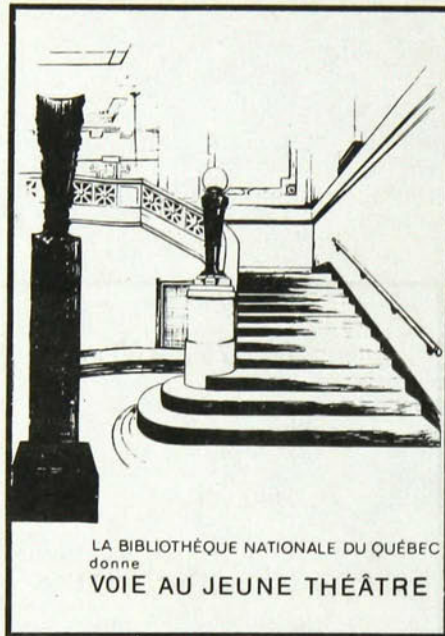
Le Service des manifestations culturelles jouit d'une latitude considérable. Il peut, en effet, assumer deux types d'activités: l'un directement relié aux livres, à la littérature, l'autre plus large, ayant pour fonction de faire connaître la Bibliothèque nationale du Québec à des publics nouveaux.

Mes deux prédécesseurs: MM. Tadeusz Brzezinski et Claude Haefely ont réussi à aborder tous ces champs d'activités culturelles. Or le service, démembré pendant quelque temps, redémarre cette année avec des programmes d'une diversité extrême, en raison de leur orientation respective vers des groupes sociaux distincts. Nous tenons à vous faire part notamment de l'organisation d'un cycle de spectacles dramatiques bimensuels: « Voie au jeune théâtre », auquel ont été appelées à participer les écoles de théâtre, les options théâtrales des cegeps et les jeunes compagnies semi-professionnelles de Montréal et sa banlieue. Ces spectacles ont lieu tous les deux samedis soirs, à vingt heures trente, et certains, les dimanches en matinée, à la Salle Saint-Sulpice.

Le théâtre ne remplit-il pas une fonction essentielle en littérature et plus encore dans la vie d'une société? Il joue le rôle de miroir et de projet. Il est révélation de la société en même temps qu'il anticipe et annonce. À ce titre, cette forme esthétique peut servir de medium au passage d'un contenu essentiel — dialectique — qui selon le mot d'Antonin Artaud équivaut à un exorcisme. Il redonne à notre monde mécanisé et pragmatique le sens de la cérémonie, du mystère, du sacré. Il sert de catalyseur, il amène à la conscience des pressentiments qu'il cristallise. Il permet la communion à un message, à une idéologie, à une magie.

Ce cycle théâtral permettra d'intensifier la création en suscitant l'expression d'une originalité québécoise à travers le jeu scénique, de sensibiliser le public au théâtre d'essai, d'entraîner comédiens et spectateurs à la critique. Cette initiative vise encore à conserver ces créations individuelles ou collectives pour fins d'analyse. Elle vise à provoquer, par la réflexion et l'échange, la transformation du milieu.

Le Service des manifestations culturelles prépare, en outre, en collaboration avec le groupe des ateliers multidisciplinaires — grâce à la participation dynamique du Centre bibliographique et du Service d'orientation du lecteur, de celui du dépôt légal et du Service des publications de la Bibliothèque nationale du Québec — un colloque d'écrivains de nouvelle culture: québécois, français et américains. Les ateliers, conférences, spectacles de poètes se dérouleront dans un décor et une ambiance, où musique, arts plastiques, créations dramatiques



Invitation aux manifestations culturelles.

seront synchronisés. On sollicitera à ces assises des écrivains de toutes tendances, des universitaires et, à certains moments, le grand public.

Il faut encore signaler une participation relative aux Concerts du Conservatoire de musique à la Bibliothèque nationale du Québec tous les lundis soirs de même qu'aux séances quadri-hebdomadaires de la Cinémathèque québécoise, à des spectacles nationaux, des lancements, etc...

Si vous êtes curieux, soyez à l'affût du programme d'expositions de livres réalisées en collaboration avec le Centre bibliographique et le Service d'orientation du lecteur. Le voici sommairement: Olivar Asselin — exposition itinérante organisée par la Bibliothèque nationale du Canada avec notre participation — (décembre, janvier), La femme au Québec (février, mars), écrivains de nouvelle culture (avril, mai), Collections Nadeau (juin, septembre).

Qui eut cru que notre service travaillait à la coordination d'expositions d'art à la galerie (attendant à la Salle St-Sulpice)? ... Femmes photographes (octobre, novembre), les peintres C. Richard et J.-L. Yelle (novembre), trois éminents sculpteurs polonais (30 nov.-15 déc.), L'Association des graveurs du Québec (12 janvier-4 février), Photographies: Suède, Québec d'Anton Borys (7 au 21 février), Artistes de la Jeune chambre de Montréal (22 au 24 février), Miniatures de Bela Egyedi (27 février au 7 mars) enfin, Batik et joaillerie avec Maité Soum (9 mars au 3 avril).

Comme vous voyez, le silence d'une grande bibliothèque nationale peut composer avec toutes les tonalités des modes d'expression d'une époque fantastique!

*Colette Fortier,*



Identification des principaux édifices reproduits sur l'ex-libris.

## A LA DÉCOUVERTE D'UNE CAPITALE

Le voyageur qui pénètre l'ancien Canada par le fleuve Saint-Laurent, découvre le spectacle fascinant de Québec à la hauteur de Sainte-Pétronille à l'extrémité ouest de l'île d'Orléans. Sur quatre gradins, les édifices publics et les maisons particulières sont comme un chœur qui invite pour mieux séduire et retenir.

La plupart de ceux qui vinrent ici ont colligé leurs premières impressions pour faire revivre à leurs contemporains restés outre-mer cette modeste agglomération qui se voulait la capitale de l'empire français d'Amérique. Ils y joignaient parfois des dessins d'une main plus ou moins heureuse ce qui permettait aux graveurs d'illustrer les divers traités de géographie et descriptions de voyage alors à la mode. Il en est ainsi du nouvel ex-libris de la Bibliothèque nationale du Québec.

L'observateur, s'il reconnaît aisément le cours du Saint-Laurent

et la vallée de la Saint-Charles, s'intéressera sans doute à l'histoire des édifices qui y apparaissent. À l'extrême gauche, se profile le moulin à vent construit par Simon Denis<sup>①</sup> de la Trinité en 1668 sur un éperon rocheux qui dominait la ville haute d'alors. Il fut entouré de 7 pièces de canons dès 1693, prévenu qu'on était d'une possible incursion anglaise à la suite de celle de Phipps en octobre 1690. À sa droite, s'élève le troisième Château Saint-Louis<sup>②</sup>. Construit par le comte de Frontenac, il succédait à ceux de Champlain et de Montmagny. L'ingénieur Franquelin d'ailleurs nous a laissé de très beaux dessins de ce château de Montmagny, d'un étage en pierre surmonté d'un toit percé de cinq cheminées. Le troisième Château Saint-Louis ne fut modifié qu'après la conquête alors que le gouverneur James Craig le rehaussa d'un étage en 1808. On distingue encore sous la terrasse Dufferin les fondations de cette résidence des gouverneurs de la Nouvelle-France, incendiée en 1834.

À proximité du Château Saint-Louis s'élève la chapelle des récollets<sup>③</sup>. Établis depuis 1615 à l'extérieur de la ville, ils furent priés de construire leur nouveau couvent à la Haute-ville sur le terrain de la Sénéchaussée royale en bordure de l'actuelle Place d'armes. Protégés par Frontenac, ils édifièrent leur chapelle « digne de Versailles » en 1693. Le corps de leur protecteur de même que ceux de Callières, Vaudreuil et De la Jonquière y reposèrent jusqu'à l'incendie de 1796 alors qu'on les transporta à la Cathédrale. La chapelle des jésuites<sup>④</sup>, qui domine notre gravure, date de 1666, Monsieur de Tracy y posait la première pierre le 31 mars. Surmontée d'un clocher orné d'un cadran et d'une toiture couverte d'ardoise, fait rare en Nouvelle-France, cette chapelle est décorée à l'intérieur de boiseries Louis XIV et d'un plafond à caissons style Renaissance. Appuyée au collège, elle formait avec lui le plus bel ensemble de la jeune capitale aux dires du voyageur Kalm en 1749. D'ailleurs

les gravures de Richard Shortt ne trahissent pas cette réputation.

De l'autre côté de la Place de la Haute-ville, s'élève l'église paroissiale Notre-Dame de l'Immaculée-Conception<sup>③</sup>. Sa nef prolongée d'une abside à l'est mesure 80 pieds. Le clocher, à la manière normande, s'appuyait sur la croisée du transept. Modeste église commencée en 1647, elle deviendra la cathédrale du nouvel archevêché de Québec en 1674. Cette fonction et l'étroitesse de la construction primitive ont convaincu Mgr. de Laval d'entreprendre son agrandissement en 1684, projet mené jusqu'en 1697 alors qu'une tour surmontée d'un clocher flanque au sud la nouvelle façade de la cathédrale. Après plusieurs transformations, l'édifice est détruit par le feu en 1922 et reconstruit sur les anciens plans de Bailly, Chaussegros de Léry et Bailly.

Le petit édifice orné d'un clocheton<sup>④</sup> que l'on distingue immédiatement à droite de la cathédrale serait-il la maison de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard, achetée par Mgr. de Laval en 1666 pour y établir son petit séminaire de l'Enfant-Jésus? Les chroniqueurs rapportent que, devenue trop exigüe, elle fut rasée pour laisser place à une construction plus vaste propre à éveiller la jalousie de Monsieur de Frontenac. Dans les années 1690, on y joint la première chapelle. « Elle était comme encastrée dans l'aile gauche. Son clocheton donnait dans la direction de la Côte de la Montagne. Et celui qui gravissait cette pente rapide, lorsqu'il était arrivé au sommet, se trouvait à avoir la porte de la chapelle en face de lui ». Ne serait-ce plutôt ce qu'a voulu illustrer notre graveur? Cette Côte de la Montagne<sup>⑤</sup> qui relie la Haute à la Basse ville est agrémentée à mi-pente par le Palais épiscopal<sup>⑥</sup>. Cette maison de deux étages, achetée par Talon de Denis Ruelle d'Auteuil, est acquise par Mgr. de Saint-Vallier en 1688. Dès 1693, le riche et fier évêque

entame la rénovation de son Palais épiscopal pour en faire un édifice d'une rare élégance. Dans ces lieux, se tinrent les séances du premier parlement du Bas-Canada en 1792 de même que la Conférence de Québec de 1864, prélude de la Confédération. Le troisième édifice incendié en 1883 ne fut jamais remplacé, c'est le site de l'actuel parc Montmorency.

Si l'auteur de la gravure retenue par la Bibliothèque nationale du Québec respecte d'une manière heureuse les descriptions de la Haute ville pour les années 1690, il n'en va pas de même pour la Basse ville. En 1684, La Hontan nous rapporte que « les marchands demeurent à la basse ville pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre ». En outre, on cherche en vain la maison Hazeur, construite vers 1685, facilement reconnaissable par son toit à la mansarde, l'église Notre-Dame-des-Victoires construite sur l'emplacement du vieux magasin en 1688 et la plate-forme aménagée au pied de la rue Sous le Fort en 1691, future Batterie royale.

Contrairement aux gravures de La Hontan, Franquelin, La Potherie et Catalogne qui nous représentent une Basse ville aux alignements bien définis où les maisons se pressent les unes contre les autres, la gravure qui nous intéresse ne montre que quelques maisons éparses, d'un étage et sans autre lien entre elles que la grève. À notre avis, la Basse ville illustrée ici est antérieure à l'incendie de 1682 qui ne laissa intacte que l'imposante maison Aubert de la Chenaye<sup>⑦</sup>. En effet, nous distinguons sans peine le tour (ou pigeonier) du vieux magasin du Roy<sup>⑧</sup> et les modestes maisons de bois à un étage.

Les auteurs de cette vue de Québec, publiée en 1719, n'ont sans doute pas examiné les dessins et plans régulièrement en-

voyés à Paris. Ils ont négligé tout l'appareil militaire qui défendait la ville, ils ont réduit à des proportions minimales le Séminaire de Québec, édifice alors considérable, et ont oublié les belles constructions des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. Oeuvre d'imagination, ils ont rendu au mieux les chroniqueurs de l'époque fascinés par le site et l'élévation naturelle, presque architecturale, de la vieille capitale.

*Gilles Héon*

GILLES HÉON est archiviste attaché au bureau du conservateur aux Archives nationales du Québec.

## PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

---



### **Périodiques canadiens sur microfilms**

Liste des microfilms disponibles au Québec dans les bibliothèques universitaires et à la Bibliothèque nationale du Québec. Compilée par Mme Christiane Laurin sous la direction de Jean-Pierre Chalifoux de l'Université de Montréal.  
Distribuée gratuitement aux institutions et associations qui en font la demande par écrit à la Bibliothèque nationale de Québec.

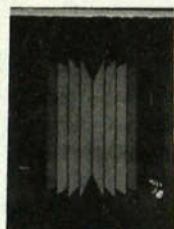
---



### **Bio-bibliographies et bibliographies**

Liste des travaux bibliographiques des étudiants en bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Compilée par Jean-Pierre Chalifoux de l'Université de Montréal.  
Distribuée gratuitement aux institutions et associations qui adressent leur demande écrite à la Bibliothèque nationale du Québec.

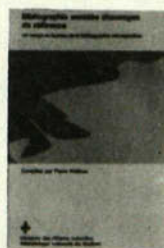
---



### **Le livre québécois 1764-1972**

Catalogue descriptif accompagnant une exposition itinérante à l'occasion de l'Année internationale du livre.  
Cet ouvrage est distribué gratuitement aux institutions et associations qui en font la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.

---



### **Bibliographie annotée d'ouvrages de référence** (en usage au Bureau de la bibliographie rétrospective)

Conçu dans le but de faciliter les recherches du personnel du Bureau de la Bibliographie rétrospective, cet ouvrage peut également aider ceux qui sont engagés dans des travaux similaires, ce qui explique sa diffusion à l'extérieur de la Bibliothèque nationale du Québec. Il contient des analyses non seulement de répertoires biographiques et bibliographiques mais aussi de divers documents intéressants par leur importante section biographique ou bibliographique. De plus, les annotations précisent le sujet de ces volumes et leur forme de présentation.

Les 330 notices sont numérotées selon l'ordre d'accession mais un index auteurs-titres-sujets permet un triple accès à chacune d'elles.

Distribué gratuitement aux bibliothèques et associations.

---



### **Catalogue des microéditions 1974**

Catalogue de documents reproduits sur microfilms par la Bibliothèque nationale du Québec. L'utilisation de cette technique contemporaine, comme solution ingénieuse et comode est dictée tantôt à cause de la rareté et donc du coût de ces documents, tantôt à cause de la difficile maniabilité de la copie originale. Cette publication se présente comme un catalogue de vente, mais à des coûts qui ne souffrent pas de concurrence, dans le but de rendre ces ouvrages disponibles et facilement accessibles.

Distribué gratuitement aux bibliothèques, institutions et organismes.

---

## PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

---



### Répertoire des périodiques québécois

Ouvrage décrivant dans un premier temps les périodiques dont la bibliothèque est dépositaire, qu'ils soient sous forme d'imprimés ou de microcopies. La recherche se limite aux publications du secteur commercial et aux périodiques qui originent des associations ou des organismes sociaux. Dans un deuxième temps, le champ de ce répertoire devrait couvrir l'ensemble des périodiques parus au Québec des origines à nos jours. La présente publication ne constitue toutefois que la première partie de cette compilation exhaustive. Distribué gratuitement aux bibliothèques, institutions et organismes.

---



### Classification des publications gouvernementales du Québec

Schéma tenant compte des règles propres à tous les systèmes de classification et de l'évolution des structures gouvernementales. Cette deuxième édition est précédée d'une partie explicative élaborée. L'analyse de quelques systèmes de publications gouvernementales permet de mieux situer et de comprendre le schéma québécois. Elle le place dans le sillon des autres modes de classification dont il partage les mêmes avantages et les mêmes inconvénients.

En vente au coût de \$2.00 à la Bibliothèque nationale du Québec.

---



### Le guide du lecteur

Guide visant, d'une part, à décrire les fonctions qui font de la Bibliothèque nationale du Québec une institution unique en son genre et, d'autre part, à souligner l'accueil réservé au chercheur qui veut se prévaloir de ses services. Il a également pour but de faciliter le travail des usagers en fournissant les renseignements usuels tels que: l'emplacement des édifices, les horaires, les services et départements, les postes téléphoniques, les systèmes de classification et de catalogage, les activités culturelles, la liste des publications, des photos, etc.

Disponible gratuitement à la Bibliothèque nationale du Québec ou distribué à titre individuel sur demande.

---

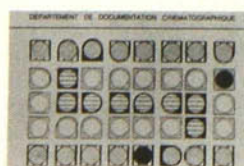


### La femme au Québec

Bibliographie s'adressant à tous ceux qui veulent se faire une image de la femme au Québec. Elle regroupe, quoique ne présentant pas un inventaire exhaustif de ces écrits, les meilleures études des meilleurs auteurs. Le choix a été arrêté à sept thèmes principaux à l'intérieur desquels on trouve deux grandes divisions de forme: les livres et brochures comprenant les publications officielles puis les articles de périodiques. La recherche a été effectuée dans le cadre de l'Année internationale de la femme proclamée par l'UNESCO.

Distribué gratuitement aux bibliothèques, associations et organismes.

---



### Département de documentation cinématographique

Brochure fournissant les principales informations relatives au Département de documentation cinématographique, à savoir: l'historique, l'objectif, l'état de la collection, les services et l'horaire.

Distribuée gratuitement aux organismes intéressés au cinéma, aux institutions d'enseignement et aux chercheurs.

---